

# RECHERCHE. LUTTER CONTRE DES RAVAGEURS SANS FRONTIÈRES

Au travers du programme transfrontalier ÉCOPAD, la Fredon Nord-Pas de Calais et ses homologues de Belgique évaluent des méthodes de lutte contre plusieurs ravageurs des végétaux.

VINCENT FERMON

D'un côté comme de l'autre de la frontière franco-belge, force est de constater que les problématiques qui se posent aux agriculteurs sont bien souvent les mêmes ; et souvent plus proches, côté France, de celles qui pourraient se poser à leurs collègues du sud. Depuis quelques jours, un nouveau programme de coopération transfrontalière entre sept organisations professionnelles techniques et stations de recherche\* du Nord-Pas de Calais, de Flandre et de Wallonie est ouvert. Son nom ? Écopad. Son but est d'établir des passerelles entre différents partenaires autour de l'agroécologie et de la protection intégrée des cultures maraîchères et des légumes d'industrie. Il concerne la Flandre et la Wallonie pour le versant belge, et la région Hauts-de-France pour le versant français. Concrètement, il s'agit de conduire des travaux partagés en vue de réduire l'utilisation des pesticides sur un certain nombre de cultures en privilégiant la prévention, l'observation, et enfin la lutte.

## LA PÉRENNITÉ DES CULTURES EN JEU

La réunion de présentation du programme Écopad, la semaine dernière au siège de la Fredon Nord-Pas de Calais a été l'occasion de voir quels axes prioritaires vont être travaillés. En légumes d'industrie, l'alternaria de la carotte et les pertes de rendement qu'elle entraîne reste « un sujet de préoccupation majeure », constate par exemple l'Unilet. Pour tenter d'apporter des réponses à cette difficulté, un programme de recherche conduit de part et d'autre de la frontière franco-belge, « avec un protocole partagé et les mêmes techniques de semis », va pouvoir être engagé. En production de fraises, c'est la lutte contre *Drosophila Suzukii* et les méthodes de piégeage qui devraient faire l'objet d'un programme de recherche. Enfin, en maraîchage, plusieurs



Le laboratoire d'analyses de la Fredon Nord-Pas de Calais conduit actuellement des tests sur *Drosophila Suzukii* pour développer une méthode de lutte par piégeage. Dans une autre salle, on s'intéresse aussi à la mouche mineuse du poireau. © V. FERMON

## Contre *Drosophila Suzukii*, des producteurs de fraises « en attente de réponses »

À Loos-en-Gohelle, Gaël et Loïc Bourgeois sont installés depuis deux ans sur une exploitation où l'on produit des endives bios et des fraises hors-sol sur une surface d'environ 8000 m<sup>2</sup>. Cela fait également deux ans qu'ils mettent en œuvre les principes de la protection biologique intégrée (PBI) avec un certain succès. Si l'exploitation des frères Bourgeois est aujourd'hui indemne de *Drosophila Suzukii* – « notre principale préoccupation concerne les acariens tétranyques », admet Gaël Bourgeois -, la mouche aurait déjà causé d'importants dégâts dans d'autres ateliers fraisicoles. Selon Sophie Brouard, technicienne « fraises » pour la coopérative Marché de Phalempin, « on constate des dégâts depuis une quinzaine de jours dans les variétés remontantes ». Pour lutter contre ce parasite, il n'existe malheureusement pas de solution miracle : « La principale chose que l'on puisse faire, rapporte Sophie Brouard, c'est d'inciter les producteurs à nettoyer correctement leurs installations et d'éloigner au maximum les déchets. La meilleure prévention contre la drosophile est d'être strict sur le nettoyage des serres. En étant clean, on élimine déjà beaucoup de risques ». Gaël Bourgeois explique quant à lui le soin qu'il apporte à l'étape de la cueillette : « Quand on cueille, on veille bien à ce que chaque cueilleur ait un seau pour y mettre les déchets. Ils sont ensuite stockés à l'écart. *Drosophile* ou pas, on enlève tous les fruits qui ne nous paraissent pas beaux, ceux qui sont gâtés ou abîmés. On enlève par principe tout ce qui n'est pas commercialisable ». En agissant de manière préven-

tive, il évite ainsi des interventions chimiques qui viendraient remettre en cause l'application des principes de la PBI. Face aux équipes de la Fredon Nord-Pas de Calais et de leurs homologues belges, la technicienne du Marché de Phalempin confie « l'attente des producteurs vis-à-vis des stations de recherche pour lutter efficacement contre *Drosophila Suzukii* ».

Producteur de fraises et d'endives bios, Gaël Bourgeois tient une attention particulière à la propreté de ses installations pour éviter tout risque sanitaire. © V. FERMON



méthodes de lutte contre des ravageurs émergents – on pense par exemple à la mouche mineuse sur poireau ou la chenille sur chou –, vont être engagées. Sans solutions efficaces contre ces ravageurs, c'est parfois la pérennité de la culture qui est en jeu : « Depuis que *Drosophila Suzukii* est arrivée en France (2010), on a beaucoup parlé des dégâts sans avoir encore beaucoup de solutions pour le contrer, constate Sandrine Oste, directrice adjointe de la Fredon Nord-Pas de Calais. Pour ce qui est de la mouche mineuse du poireau, que l'on connaît depuis plus longtemps sans que l'on ait beaucoup de références, on constate que certains agriculteurs ont arrêté cette culture à cause de ce problème ». D'une manière plus globale, le projet Interreg Écopad doit permettre de tester des méthodes de prévention, le développement de nouveaux outils d'aide à la décision ou de lutte directe.

## UN PRÉCÉDENT BAPTISÉ EMMA

En matière de coopération transfrontalière sur la santé des végétaux, il existe des précédents, dont le programme EMMA (Échanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives) qui s'est terminé en 2014. Soutenu par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et la province Oost-Vlaanderen, un guide pratique a été édité. Ce guide compile les méthodes alternatives et les actions préventives visant la lutte contre les insectes et les maladies des principaux légumes cultivés dans les deux régions comme les poireaux, les choux, la laitue, les endives, la fraise. De nouvelles fiches éditées à partir des travaux du programme Écopad pourraient à terme y trouver leur place. ●

\* PCG, Fredon Nord-Pas de Calais, Pôle Légumes Région Nord, Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, Unilet, Carah et Inagro.